

Le compteur d'eau

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter nos conseillers clientèle qui sont à votre disposition dans chacune de nos agences

Comprendre sa facture

Le relevé de compteur

Votre compteur est relevé deux fois par an et vous recevez quatre factures par an :

- Deux factures basées sur votre relevé de compteur,
- Deux factures intermédiaires, d'acompte sur le semestre en cours.

Lire son compteur d'eau

L'index du compteur relevé pour la facturation est le nombre composé de 4 chiffres en noirs et représente des m³ : ici 101 m³. Ceux sont les chiffres à indiquer sur votre relevé compteur.

Les chiffres en rouge sont les dixième, centième, millième de m³ : ici 083



Le numéro du compteur : C07AA645368

Veolia Eau/CGE
Centre Régional de la Réunion,
53, rue Sainte-Anne - BP 3 - 97408 Saint-Denis Messag Cedex 9
Tél. : 02 62 90 25 25 - Fax : 02 62 21 16 12
www.veoliaeau.re



Agence Nord

- Saint-Denis - 53, rue Sainte-Anne 97408 Saint-Denis Messag Cedex 9 -
Tél. : 02 62 90 25 25 - Fax : 02 62 90 25 49
- Bureaux de Bras-Panon - 9, rue des Lilas Zone Artisanale 97412 Bras-Panon -
Tél. : 02 62 90 25 25 - Fax : 02 62 90 25 49
- Bureaux de Sainte-Suzanne - 10, rue de la Gare 97441 Sainte-Suzanne -
Tél. : 02 62 90 25 25 - Fax : 02 62 90 25 49

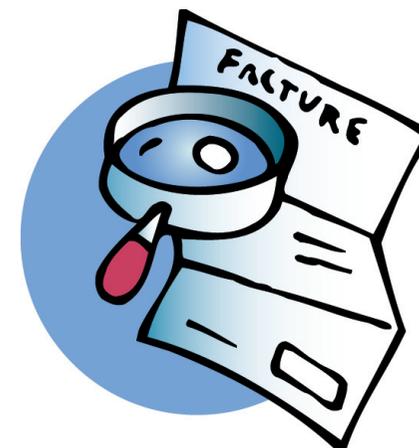
Agence Ouest

- Saint-Paul - 42, rue Colbert 97460 Saint-Paul -
Tél. : 02 62 45 96 45 - Fax : 02 62 45 96 68
- Bureaux du Port - 98, rue du Général de Gaulle 97420 Le Port -
Tél. : 02 62 45 96 45 - Fax : 02 62 45 96 68

Agence Sud

- Saint-Pierre - 45, rue du Four à Chaux 97410 Saint-Pierre -
Tél. : 02 62 96 17 20 - Fax : 02 62 25 40 28
- Bureaux de Saint-Louis - 36 bis, rue Lambert 97450 Saint-Louis -
Tél. : 02 62 96 17 20 - Fax : 02 62 25 40 28
- Bureaux de Saint-Joseph - 4, rue des Pervenches 97480 Saint-Joseph -
Tél. : 02 62 96 17 20 - Fax : 02 62 25 40 28

Janvier 2009 - Centre régional de la Réunion Veolia Eau - Illustrations : Xavier Husson - Papier recyclé



« Que paye-t-on ?
A qui ?
Comment lire son compteur
d'eau ? »

Savoir lire sa facture



1 Recto/Verso

• **Au recto, les informations essentielles** : le volume relevé, l'historique de vos consommations, le montant que vous devez régler et la date limite de paiement, les moyens de nous contacter et les références de votre abonnement.

• **Au verso, des informations complémentaires sur votre facture** : les différents postes de votre facture et les différents acteurs (Etat, Collectivité locale, Office de l'eau Réunion, exploitant tel que Veolia Eau).



2 Montant de la facture

• **L'abonnement** : son montant est fixé pour une période donnée et prend en compte une part du coût du service de l'eau (relevé de compteur, entretien des installations, facture...).

• **La consommation** : son coût est proportionnel au volume enregistré par votre compteur.

• **Le montant à régler** : il peut être augmenté ou diminué du solde éventuel de votre facture précédente.



3 Calcul de la consommation

• La consommation d'eau est calculée à partir du relevé de l'index de votre compteur effectué par un agent Veolia Eau ou par vous-même, en faisant la différence entre l'ancien relevé et le nouveau.

• Si votre compteur n'a pas été relevé, votre consommation est alors estimée en fonction de vos factures précédentes. Dès que le relevé de votre compteur aura été effectué, la facture suivante sera réajustée selon votre consommation réelle.



$$1 \text{ m}^3 = 1000 \text{ litres}$$



4 Eléments de la facture

Dans le cas présent, le détail de la facture est composée de quatre rubriques :

• **La distribution de l'eau** comprend le captage, le traitement et le contrôle de la qualité de l'eau, la construction et le fonctionnement des usines d'eau potable, l'entretien des réseaux et des captages, et la gestion des relations avec la clientèle (relevé de compteur, facturation, informations, suivi des contrats).

• **La collecte et le traitement des eaux usées** qui comprend l'évacuation des eaux usées et leur dépollution dans les usines d'assainissement, avant leur rejet dans le milieu naturel.

• **l'assurance fuite** qui garantit les assurés (qui y ont souscrit) des conséquences financières qui leur incombent à l'égard du Service Public en cas de surconsommation d'eau consécutive à des fuites d'eau accidentelles sur l'installation privative à usage domestique.

• **la redevance** pour le prélèvement sur la ressource en eau versée à l'Office de l'eau Réunion qui est

destinée essentiellement au financement des équipements publics concernant l'eau et à la préservation de la ressource en eau.



Pour ces quatre rubriques, le montant de votre facture est réparti entre tous les acteurs du service de l'eau et leur part est clairement indiquée sur votre facture :

- La collectivité (commune seule ou groupement intercommunal) prend toutes les décisions nécessaires pour le service de l'eau et investit en conséquence.

- Le distributeur Veolia Eau auquel votre collectivité a délégué la gestion du service.

- L'Office de l'eau Réunion aide à financer les investissements.

- L'Etat perçoit la TVA.

POUR MIEUX COMPRENDRE VOTRE FACTURE

Conformément à la législation actuellement en vigueur (arrêté ministériel du 10/11/96), votre facture comprend les rubriques suivantes :

- Distribution de l'eau, Collecte et traitement des eaux usées.
- Chaque rubrique décompose en :
 - Abonnement : montant destiné à couvrir les frais de maintenance de votre branchement au réseau public.
 - Consommation : montant calculé en fonction du volume consommé au titre de la période facturée, et décomposé :
 - La part distributeur : destinée à couvrir les charges de fonctionnement du gestionnaire du service.
 - La part communale et/ou intercommunale : destinée à couvrir le financement des installations qui appartiennent aux collectivités.

1

Montant: 138,00 Euros
Prélevé le: 05.07.2007
Référence contrat: CL00099007 DE00047160 1
Période d'abonnement: 2007/002 1ER SEMESTRE 2007
Période de consommation: du 02.10.2006 au 10.04.2007
Facture émise le: 14.06.2007

Nom et adresse du lieu desservi: 97490 SAINTE CLOTILDE

2

3

N° de compteur	Nouvel index	Ancien index	Volume relevé	Volume facturé
FA301459	Relevé le 10.04.2007 4249	Relevé le 02.10.2006 4052	197 m ³	197 m ³

Détail	Volume en m ³	Prix journal HT Distributeur	Montant HT	Sous-taux HT	Taux de TVA
DISTRIBUTION DE L'EAU (NCE2019000 livraison exonérée 0,0%)					
Abonnement (part distributeur)		6,780000	13,56		2,10
Consommation (part distributeur)	Tranche 1 90	0,388800	35,00		2,10
	Tranche 2 107	0,388800	42,67		2,10
	Tranche 3 90	0,387600	8,78		2,10
Consommation (part communale)	Tranche 2 90	0,148400	13,45		2,10
	Tranche 3 17	0,315600	5,37		2,10
SOUS-TOTAL:			116,83		
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES					
Abonnement (CINOR)	Tranche 1 90	4,750000	13,50		2,10
Consommation (part distributeur)	Tranche 2 90	0,175000	15,75		2,10
	Tranche 3 17	0,189500	3,39		2,10
Consommation (CINOR)	11w	0,380000	89,10		2,10
SOUS-TOTAL:			101,24		
ASSURANCE FUITE (CONTRAT MMA N°11076190)					
Taux d'assurances complètes				3,12	3,12
SOUS-TOTAL:					
ORGANISME PUBLIC					
Taxe sur les consommations d'eau (Etat)	Tranche 1 197	0,021340	4,20		2,10
Rédevance de prélèvement (Office de l'eau)	Tranche 1 197	0,084000	16,56		2,10
SOUS-TOTAL:			20,76		
TOTAUX PAR BENEFICIAIRES:			123,07	120,07	243,94

Consommations antérieures	Détail	Situation antérieure	Net à payer
relevé du volume	montant HT	Crédit	
02.10.2006 190 m ³	240,82		138,00 EUR
05.04.2007 191 m ³	240,82		
28.06.2005 183 m ³	240,82		

*dont consommation 217,76 E correspondant à un prix unitaire moyen de 1,10 EHT soit 1,12 ETTC

Le règlement de service est disponible dans votre agence. Les modalités de règlement de votre facture figurent sur votre facture. Il ne sera pas appliqué d'acompte. TVA applicable sur les factures.

VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX MR !
BP 3 97408 Saint Denis Messag Cedex 9
Montant: 138,00 Euros
Prélevé le: 05.07.2007
Référence contrat: CL00099007 DE00047160010000138,00
N° facture: FE02814304

